

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 3 avril 2017 à 19h00, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère
Colette Gagnon, conseillère
Alexandre Bergeron, conseiller
Dominique Poulin, conseiller
Mélanie Vogt, conseillère
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 00.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 mars 2017 ;
3. Adoption des comptes pour la période du 6 mars au 3 avril 2017 et du journal des salaires ;
4. Affaires nouvelles de l'assistance ;
5. Ouverture des soumissions diverses ;
6. Dépôt des états financiers 2016 ;
7. Dérogation Jonathan Houle, rue Bruneau ;
8. Résolution Cours d'eau Rivière Desrosiers br. 175 ;
9. Décrochement de terrain 1107, Principale ;
10. Avis de motion règlement d'emprunt ;
11. Différentes résolutions concernant le projet DD955 inc. ;
 - 11.1 Mandat à la firme EXP pour présenter la demande au MDDELCC ;
 - 11.2 Attestation de conformité à transmettre au MDDELCC par la municipalité ;
 - 11.3 Engagement d'entretenir les ouvrages de gestions des eaux pluviales ;
 - 11.4 Résolution du conseil d'administration, désignation d'un signataire de tous les documents MDELCC ;
12. Vibration de la rue Principale ;
13. Semaine de l'action bénévole ;
14. Résolution Rouli-Bus inc. ;
15. Commandite École Amédée Boisvert ;
16. Reddition de comptes – MTQ ;
17. Avenir de Postes Canada ;
18. Industrie du tabac pour bloquer des mesures de santé publique ;
19. Fibre optique ;
20. Lecture de la correspondance ;
21. Demande autorisation à la C.P.T.A.Q. – Sylvain Hébert ;
22. Récupération des plastiques agricoles ;
23. Varia ;
24. Période de questions de l'assistance ;
25. Levée de la séance ordinaire du 3 avril 2017.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne que le vendredi 5 avril aura lieu la fête des bénévoles et organismes, que le lundi 17 avril, le bureau municipal sera fermé en raison du congé Pascale. Il souhaite une joyeuses Pâques à tous. Monsieur St-Pierre invite les gens présents à visiter l'exposition du Cercle de Fermières de Saint-Albert qui se tiendra le 30 avril prochain à la salle du Pavillon. Il souligne que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

2017-054 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 3 avril soit adopté tel que proposé.

Que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-055 Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 mars 2017

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que le procès-verbal du 6 mars soit adopté tels que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-056 Approbation des comptes et du journal des salaires pour la période du 6 mars au 3 avril 2017

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter le registre des salaires, tel que présenté au journal des salaires, et les comptes à payer, tels que présentés au journal des déboursés. Une copie de chaque registre a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dit comptes à payer :

Registre des chèques # 3792 à # 3832 au montant de 72 864.39\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 3 avril 2017.

Suzanne Crête, g.m.a.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-057

Résolution – Décrochement de terrain

Attendu que certains propriétaires de la rue Principale, qui longent la rivière Nicolet, vivent une problématique d'érosion de leur terrain arrière ;

Attendu qu'une attention particulière devra être considérée ;

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la municipalité demande une rencontre avec la sécurité civile ainsi que le Ministère des Transports du Québec afin de discuter de mesures préventives. Il est également prévu d'en discuter auprès de Copernic, afin d'avoir leur opinion, puisque ceux-ci ont déjà stabiliser la rive du côté de Ferme Daisy.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-058

Ouverture des soumissions diverses 2017

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a demandé des soumissions pour la réparation d'asphalte, le traçage de lignes, la fourniture & l'épandage d'abat-poussière, le planage d'asphalte, le fauchage, le nettoyage de la climatisation ainsi que la location d'un photocopieur ;

Attendu que suite à l'ouverture des soumissions les résultats, sans taxe, sont les suivants :

Réparation d'asphalte

	TM (manuel)	TM (paveuse)
Smith Asphalte	187.00\$	127.00\$
Pavage Veilleux (1990) Inc.	208.00\$	129.00\$
Les Entreprises Patrick Lavigne	178.50\$	125.00\$
Sintra Inc.	S / O	S / O

Traçage de ligne

Lignes Maska	174.00 \$ / km
Gestion Pro-Ligne	250.00 \$ / km
Dura-Lignes Inc	249.00 \$ / km

Abat-poussière calcium liquide / litre

Entreprises Bourget inc.	0.3039 \$ / litre
Sebci inc.	0.3010 \$ / litre
Somavrac inc.	S / O

Balayage de la chaussée

	2017	2018	2019
Planage d'asphalte expert inc.	458.75/km	458.75/km	458.75/km
La Sablière de Warwick	S / O	S / O	S / O

Fauchage

	2017	2018	2019	Total 3 ans
Fauchage Bailey	5 510.00 \$	5 510.00 \$	5 510.00 \$	16 530.00\$
Entreprises Alain Bélanger et fils	5 376.84 \$	5 454.75 \$	5 532.68 \$	16 364.27\$
Pascal Bégin	S / O	S / O	S / O	S / O
Démolition JSM	S / O	S / O	S / O	S / O

Nettoyage de la climatisation

	25, Des Loisirs	1245, Principale	Total
Aubin Pelissier	430.00\$	225.00\$	655.00\$
Climatisation Confort	209.99\$	275.00\$	484.99\$

Location d'un photocopieur

	location / mois	copie noir/blanc	copie couleur
Buropro	100.00\$	0.009 \$ / copie	0.069 \$ / copie
Mégaburo	64.16 \$	0.009 \$ / copie	0.064 \$ / copie

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert accorde les contrats aux plus bas soumissionnaires soit : Les entreprises Patrick Lavigne pour la réparation d'asphalte, Lignes Maska pour le traçage de lignes, Sebcinc. pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière sous forme de chlorure de calcium liquide, Planage d'asphalte expert inc. pour le balayage de la chaussée, Les Entreprises Alain Bélanger et fils pour le fauchage des routes pour une période d'un an, Climatisation Confort pour le nettoyage de la climatisation ainsi que Mégaburo pour la location d'un photocopieur sous certaines conditions.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2017-059

Dépôt des états financiers 2016

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que les états financiers pour l'année 2016 de la municipalité soient déposés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-060

Demande de dérogation / Monsieur Jonathan Houle / rue Bruneau

Attendu que Monsieur Jonathan Houle a acquis le terrain portant le numéro de lot 5 181 772, ayant façade sur la rue Bruneau ;

Attendu que Monsieur Houle est propriétaire d'un lot adjacent celui nouvellement acquis ;

Attendu que Monsieur Houle aimerait construire un garage de 24' X 40' X 20' de hauteur, totalisant une superficie de 960 pieds carrés sur ce terrain ;

Attendu que pour y construire un bâtiment, Monsieur Houle a dû demander une fusion de ce terrain avec sa propriété actuelle ;

Attendu que la hauteur du garage projeté excède la hauteur de sa maison ;

Attendu que le garage que Monsieur Houle veut construire serait pour entreposer des voitures antiques ;

Attendu que celui-ci envisage de modifier sa maison sur 2 étages et bigénérationnelle en 2018 afin de rendre conforme la hauteur du garage ;

Attendu que les maisons et bâtiments voisins sont plus hautes que la mesure permise de sa demande ;

Attendu que le conseil se questionne à savoir :

- Que peut-on exiger pour être certain qu'une construction ou rénovation de la résidence sera faite en 2018 ?
- Qu'advient-il si Monsieur décide de vendre sa propriété avant la construction ou rénovation de la maison ?
- Qu'advient-il si Monsieur fait faillite ou même lors d'un décès ?

Il est **proposé par** Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que la demande de dérogation soit refusée puisque trop de questions restent sans réponse, le fait d'accorder cette demande créera des précédents.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-061 Demande de nettoyage du cours d'eau Branche 175 de la Rivière Desrosiers

Attendu que la municipalité a reçu une demande de nettoyage de cours d'eau par la MRC d'Arthabaska ;

Attendu que ces travaux de nettoyage de cours d'eau sont prévus sur la branche 175 de la Rivière Desrosiers, sur la propriété de Ferme Landrynoise inc. ;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la municipalité autorise les travaux.

Que la répartition soit faite au mètre linéaire pour le propriétaire touché.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2017-062 Avis de motion - Règlement 2017-07

Madame la conseillère Mélanie Vogt donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de décréter une dépense et un emprunt de 610 000\$ pour des travaux d'implantation de conduites d'égouts sanitaire, d'égout pluvial, de fondation de rue et de voirie dans le nouveau développement résidentiel sur le lot 6 011 609.

Une copie du projet de règlement a été immédiatement remise aux membres du conseil présents et remise au moins deux jours juridiques avant l'assemblée où ce règlement sera adopté.

Tous les membres du conseil présents lors de l'assemblée à laquelle le règlement doit être adopté déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

2017-063 Mandat à la firme EXP pour présenter la demande au MDDELCC

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers

DE donner le mandat à la firme Les Services EXP inc. pour soumettre la demande de certificat d'autorisation au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande, pour le projet DD955 inc.

2017-064 Attestation de conformité à transmettre au MDDELCC par la municipalité

Il est **proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la Municipalité Saint-Albert s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée, pour le projet DD955 inc.

2017-065 Engagement d'entretenir les ouvrages de gestions des eaux pluviales

Il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la Municipalité Saint-Albert s'engage à entretenir les ouvrages dans le cadre du programme d'exploitation et d'entretien des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien desdits ouvrages pour le projet DD955 inc.

2017-066 Résolution du conseil d'administration, désignation d'un signataire de tous les documents MDELCC

Il est **proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers

Que Madame Suzanne Crête, directrice générale, soit autorisée à signer les documents relatifs au MDDELCC.

2017-067 Résolution autorisant la signature du protocole d'entente – DD955 inc.

Il est **proposé par** Madame Diane Kirouac, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers

Que Madame Suzanne Crête, directrice générale et Monsieur Alain St-Pierre, maire, soient autorisés à signer les documents relatifs au protocole d'entente entre DD955 inc. concernant le projet de développement domiciliaire sur le lot 6 011 609.

2017-068 Vibration – Rue Principale

Attendu que sur la rue Principale, des vibrations sont ressenties au passage de véhicules lourds ;

Attendu qu'un rapport de recommandation a été effectué par la ville de Victoriaville en septembre 2016 afin de diminuer cette vibration ;

Attendu que six (6) solutions possibles ont été proposées ;

Attendu qu'une rencontre entre le Ministère des Transports du Québec (MTQ) et la municipalité a eu lieu ;

Par conséquent, il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la municipalité procède à l'entretien de la surface, à la fixation des couvercles, ainsi qu'à l'installation de panneaux lumineux réduisant la vitesse lorsque celui-ci sera approuver par le MTQ. Il est également demandé de valider auprès de Jocelyn Michaud de EXP s'il est possible que la fermeture de la coulée lors des travaux d'égouts pluviales soit la cause des vibrations.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2017-069 Résolution – Transport adapté – Rouli-Bus

Attendu que Rouli-Bus a fait parvenir à la Municipalité de Saint-Albert sa demande de contribution annuelle pour le maintien des services de transport adapté pour les citoyens albertois ;

Attendu que le coût est basé sur la population albertoise et se chiffre à 4 644\$ pour l'année 2017 ;

Proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que la Municipalité de Saint-Albert réitère son adhésion au service de transport adapté Rouli-Bus pour l'année 2017 au montant de 4 644\$ déjà prévu au budget 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2017-070 Commandite agenda – École Amédée Boisvert

Attendu que Madame Patricia Bouchard, directrice de l'école Amédée-Boisvert, sollicite le conseil comme commanditaire afin de minimiser les frais de l'agenda scolaire chargée aux élèves de l'école ;

Attendu que la contribution demandée est de 50.00\$ comme par les années précédentes ;

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que cette demande soit acceptée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-071 Reddition de comptes - Programme d'Aide à l'Entretien du Réseau Routier Local

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 55 043\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Madame Diane Kirouac, conseillère, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Albert informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2017-072

Fibre optique

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'appui de la MRC d'Arthabaska dans le projet de déploiement d'un réseau de fibres optiques dans 20 des 22 municipalités de son territoire ;

Attendu que ce projet vise à rendre disponible des services à large bande pour toutes les entreprises et résidences sur son territoire ;

Attendu que la municipalité considère le déploiement de cette infrastructure essentiel pour le développement socio-économique de notre région, autant pour les besoins des résidents que pour ceux des commerces, des entreprises, des industries et des organisations publiques ;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la municipalité reconnaît la compétence de la MRC d'Arthabaska à agir comme maître d'œuvre de ce projet.

Que la municipalité estime que celle-ci possède l'expérience et l'expertise requises pour gérer et mener à terme ce projet de réseau.

Que la municipalité soutient la demande de subvention de la MRC d'Arthabaska aux programmes « *Brancher pour innover* » du gouvernement fédéral et « *Québec branché* » au gouvernement provincial.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2017-073

Traverse piétonnière sur l'îlot à l'intersection de la rue Principale et Du Couvent

Attendu que par la résolution 2015-148, la Municipalité Saint-Albert demandait au Ministère des Transports du Québec (MTQ) de sécuriser la traverse piétonnière sur l'îlot à l'intersection de la rue Principale et Du Couvent ;

Attendu qu'en janvier dernier, le MTQ a donné l'autorisation à la municipalité d'effectuer les travaux nécessaires afin de rendre sécuritaire cette dite traverse ;

Proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

Qu'une partie de l'îlot soit retiré afin d'y ajouter un trottoir.
Que les travaux seront aux frais de la municipalité.

Que celle-ci avisera le MTQ des travaux prévus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2017-074 Demande d'aliénation et de lotissement CPTAQ – Ferme Hébertoise inc.

Attendu que Ferme Hébertoise inc. désire déposer une demande d'aliénation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) afin d'échanger une partie d'un lot contre la même superficie d'un lot adjacent afin de régulariser l'empiètement du champ d'épuration de la résidence, sur la terre arrière ;

Attendu que Ferme Hébertoise inc. désire également, dans cette même demande, recevoir l'autorisation de la CPTAQ afin d'agrandir un terrain à 3 000 mètres carrés et ainsi le rendre conforme à la réglementation ;

Attendu que la demande de lotissement réduira un lot de 65.2 ha de 0.05 ha et qu'aucun impact négatif est perçu puisque le terrain visé par la demande demeure viable ;

Attendu que cette demande est conforme au règlement de zonage ;

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert appuie la demande de Ferme Hébertoise inc. à la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2017-075 Levée de la séance ordinaire du 3 avril 2017

Il est **proposé par** Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que la séance ordinaire du 3 avril 2017 soit levée à 21h05.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête,
Directrice-générale /
Secrétaire-trésorière